

**À Nous l'Énergie !, renouvelable et solidaire.**  
**Compte-rendu AG création**  
**vendredi 20 janvier 2017 18h**  
**au comptoir de Villeneuve les Salines - La Rochelle**

**Présents :**

27 adhérents :

Christophe	BABIN
Benedicte	BECONNIER
Jean-Paul	BLUGEON
Jean Philippe	BROTHIER
Jean	CAILLAUD
Corinne	CAP
Florence	CHEVILLON
Cédric	DAVIET
Christine	DEFLORENNE
Alexis	DENIS
Fabien	DESBORDES

Jean	GABORIAU
Sonia	GABORIT
Nadine	GARNIER
Gérard	GOURON
Benoit	HERVÉ
Jean-Aurélien	LALLEMAND
Liliane	LOIR-MONGAZON
Guy	MARTIN
Franjo	MARTIN
Michel	RIVIERE
Jean Marc	SOUBESTE
Philippe	TESSIER
Nadine	TOBIE
Georges	VASSEUR
David	WALRAËT
Fabien	DAVID

autres participants :

Antoine BERTON, Jean-Paul GUIRAUD, Baptiste GIRAUD, Valentine MAZZINGHI, Chantal VETTER

**Excusés :** Michel FAYEN qui donne un pouvoir en blanc

**1) Accueil**

Guy Martin présente le déroulement de la soirée en spécifiant que cette association s'inscrit dans un mouvement de démarches similaires dans toute la France. En particulier, elle participera à CIRENA (Citoyens en réseau pour des énergies renouvelables en Nouvelle Aquitaine).

Une équipe de 8 «explorateurs » a préparé les documents qui seront débattus durant la présente assemblée générale de création de l'association.

**2) Statuts et règlement intérieur**

Georges Vasseur présente le projet de statuts. Quelques amendements sont validés : réduction à 2 ans de la durée de mandat des administrateurs pour faciliter le renouvellement ; adoption du siège social au collectif d'associations de Villeneuve-les-Salines pour affirmer un ancrage local ; extension du territoire de démarrage à l'île Ré. Les statuts et règlement intérieur sont acceptés à l'unanimité : 28 pour.

**3) Charte**

Christophe Babin présente le projet de charte de l'association qui précise les valeurs qui seront portées par ses adhérents ainsi que par les sociétés de production citoyennes d'énergie renouvelable.

La charte est adoptée à l'unanimité : 28 pour.

**4) Nom de l'association**

Plusieurs noms sont proposés par les participants ; 3 mots-clés sont retenus : énergie, renouvelable, citoyen.

13 voix se portent sur « **À Nous l'Énergie !** »

12 voix sur ECLAT (Energie Citoyenne Locale en Aunis et autres Territoires)

et 0 à 5 voix sur d'autres propositions.

Afin de retrouver les notions fondamentales dans le titre, il est décidé d'ajouter un sous-titre :

renouvelable et solidaire

Le nom de l'association est adopté :

**À Nous l'Énergie !, renouvelable et solidaire**

### **5) Conseil d'Administration**

6 candidats se présentent :

**Christine Deflorenne** : 28 pour

**Sonia Gaborit** : 27 pour ; 1 abstention

**Jean-Aurélien Lallemand** : 28 pour

**Liliane Loir-Mongazon** : 28 pour

**Guy Martin** : 28 pour

**Georges Vasseur** : 28 pour

Conformément aux statuts, un tirage au sort est réalisé pour désigner les 6 autres administrateurs parmi les adhérents.

Quelques-uns préfèrent décliner la proposition pour des raisons essentiellement de disponibilité, d'éloignement géographique, de responsabilité d'élus :

Fabien David, Jean-Marc Soubeste, Nadine Tobie, Nadine Garnier, Jean Caillaud.

Acceptent de devenir administrateurs :

**Cédric Daviet**

**Christophe Babin**

**Florence Chevillon**

**Alexis Denis**

**Jean-Philippe Brothier**

**Corinne Cap**

### **6) Plan d'actions pour 2017**

Tous les participants rédigent des propositions d'actions qui sont classées par thèmes, débattues et complétées oralement :

#### **- Éolien**

faire l'inventaire de l'existant, les projets en cours, les possibilités de développement

faire la tournée des mairies

créer une société de production éolien en Aunis

participer à l'implantation d'un parc éolien

créer un parc éolien par commune

étudier l'éolien à axe vertical

implanter un parc éolien autour de Rochefort

suivre la piste des « arbres éoliens »

respecter les terres et la biodiversité

explorer le petit éolien <12m.

#### **- Photovoltaïque (PV)**

recenser l'existant et les possibilités de développement

établir un cadastre solaire et répertorier les propriétaires et copropriétés qui seraient

d'accord pour installer des panneaux PV sur leurs toits

créer un parc PV par commune

présenter à la population les principes des projets collectifs solaires (ex. des centrales villageoises)

solliciter les élus et offices d'habitat sociaux pour installer des panneaux sur des bâtiments publics (département, intercommunalités, communes)

créer des ombrières de parking couvertes de panneaux PV

créer une société de production PV sur la CDA de La Rochelle

connaître la filière de recyclage des panneaux PV

#### **- Autres Enr (énergies renouvelables)**

développer l'hydrolien sur nos fleuves et embouchures, sur les rivières (anciens moulins),

autour de l'île de Ré  
stocker l'électricité  
produire de l'électricité par concentration solaire  
développer la production d'énergie issue des déchets (compostage) – partenariat avec des entreprises spécialisées  
étudier les possibilités de géothermie, méthanisation, réseaux de chaleur, biomasse

**- Organisation générale**

créer un site internet  
ouvrir une adresse courriel  
gérer par informatique l'association (adhésions, compta)  
ouvrir un compte bancaire  
assurer les activités de l'association  
créer des commissions thématiques

**- Autres actions lumineuses**

rencontrer des élus et des partenaires (CRER, points info-énergie, ...)  
végétaliser des toitures  
rédiger un argumentaire  
faire partager notre passion  
s'insérer dans le programme de rénovation urbaine (PRU) de Villeneuve-les-Salines :  
construction de nouveaux bâtiments)  
former les adhérents de l'association (éducation populaire)  
regrouper des acteurs citoyens et politiques

Le conseil d'administration sera chargé de définir des priorités d'actions pour 2017 en fonction des moyens dont l'association pourra se doter.  
Afin de déclarer l'association, il se réunira d'ici mars 2017.